



Le Maire

CAB/JR/CA

Monsieur Jean Claude Reganon
Directeur départemental de
La Poste
3, place Salvador Allende
94011 Créteil Cedex

Suivi : Clément Aumeunier - 01 45 10 76 23
clement_aumeunier@ville-limeilbrevannes.fr

Limeil-Brévannes,
le 9 mai 2007

Monsieur le Directeur,

Ayant été interpellé par une organisation syndicale de La Poste, je me permets de vous adresser ce courrier pour vous faire part de ma position concernant le recours à des CDD dans le secteur Grand Public.

Les brévannais subissent de plein fouet les dysfonctionnements induits par les choix qui ont présidé au démantèlement de tous les secteurs de La Poste, entreprise de service public nécessaire et fondamental. En effet, après avoir rencontré le responsable local de La Poste, je lui ai signifié que des améliorations concrètes dans les distributions devaient intervenir au plus vite.

Pourtant, au lieu de travailler à la réparation de ces préjudices, la direction de La Poste a fait le choix de ne plus recourir à des embauches en CDD pour compenser les absences ou variations particulières du trafic. Cette décision aura des répercussions particulièrement graves pendant la période estivale, allant jusqu'à provoquer des fermetures de bureaux.

Par ce courrier, je me joins à mes collègues et aux organisations syndicales pour vous demander d'autoriser, comme vous en avez la possibilité, le recours aux CDD dans le Val-de-Marne, dans un souci de préservation du service public. Je ne peux en effet me résoudre à accepter le choix de diminuer les coûts, au détriment de la qualité de la prestation, quand, dans le même temps, le chiffre d'affaires de La Poste est en progression de 42% en 2006.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Joseph Rossignol

Maire de Limeil-Brévannes